BULLETIN MUNICIPAL

LOGRIAN-FLORIAN

MAI 2014

EDITO DU MAIRE C'est reparti pour 6 ans……

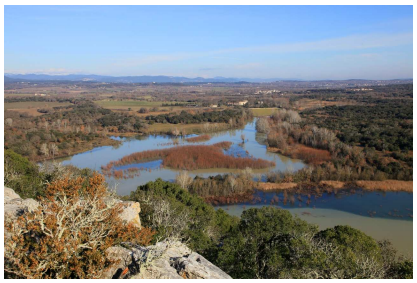

Chers(es) Concitoyens(es)

Après les élections du 23 mars écoulé, qui a vu la liste, que j'ai eu le plaisir de conduire, élue dès le premier tour, qu'il me soit permise, au nom de tous les conseillers municipaux, de vous remercier très sincèrement pour votre soutien.

Quelques jours après et plus précisément, le 29 mars, la nouvelle équipe municipale, en place, m'a fait l'honneur de m'élire Maire.

Tout à fait consciente de l'ampleur de la tâche, c'est avec passion et énergie que je me suis remise au travail dans la continuité des « en cours ».

Les nombreux dossiers concernant l'aménagement du village et son entretien sont toujours la préoccupation essentielle de la nouvelle municipalité.

Dans un premier temps, nous avons dû voter le budget.

Fort heureusement, la commune n'a pas contracté d'emprunts « toxiques » et sa gestion est parfaitement saine.

La baisse des dotations annoncées n'a pas épargné Logrian mais grâce aux réserves des années antérieures et à une répartition raisonnée, nous avons pu maintenir l'aide aux associations locales et conformément à nos engagements de campagne, la fiscalité reste stable. (Voir aperçu des dépenses et recettes dans les pages suivantes.)

Aussi, pour fêter « tous ensemble » cette élection, nous vous invitons à prendre un apéritif au foyer le **vendredi 16 Mai à partir de 19H**.

Bien à vous.

Le Maire,
Maryse ROMERO

LE CONSEIL MUNICIPAL 2014 — 2020

Le Maire
Maryse ROMERO

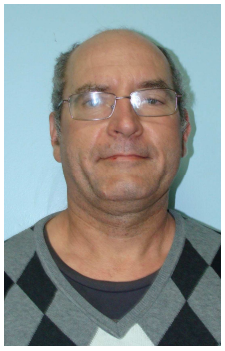

1er Adjoint
Gilles CHRETIEN

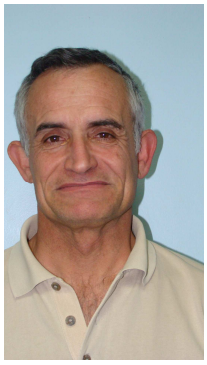

2ème Adjoint
Jean-Marie CASTELLVI

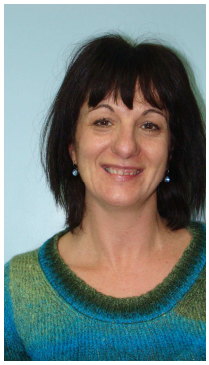

3ème Adjoint
Pascale DRIÉ

Les conseillers : Antoine BELZUNCES, Stéphane CASTALDI, Suzette GOUT, Myriam MEURICE, William RICO, Maurice TARDIEU, Ludovic VEILLÉ,

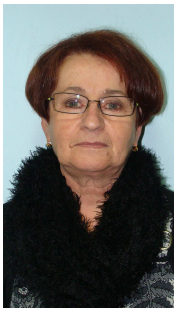

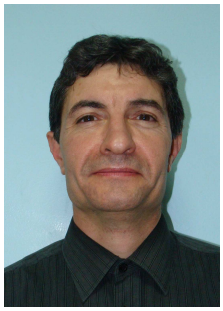

Délégations communales des Adjoints

Gilles CHRETIEN : Environnement, Bâtiments communaux, Voirie
Jean Marie CASTELLVI : Finances
Pascale DRIE : Affaires scolaires, Social, Culture et festivités

DELEGATIONS DANS LES SYNDICATS

Syndicat d'électrification du Gard : SMDE : **Titulaires : ROMERO Maryse, CHRETIEN Gilles**.
Suppléants : BELZUNCES Antoine et CASTELLEVI Jean Marie
SIRP Transport scolaire : **ROMERO Maryse, DRIE Pascale**
Conseils d'écoles de SAUVE et QUISSAC : MEURICE Myriam, DRIE Pascale
Syndicat de l'eau des Gardies : **CHRETIEN Gilles , CASTALDI Stéphane**. *Suppléant : ROMERO Maryse*
Syndicat du Vidourle : **GOUT Suzette**, *MEURICE Myriam*
Communauté de communes du Piémont Cévenol : Titulaire : ROMERO Maryse *Suppléant : CHRETIEN Gilles*

DELEGUES DANS LES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES

ACCESSIBILITE, BATIMENT, ESPACES VERTS	**Titulaire**	**ROMERO**	**Maryse**
	Suppléant	*CHRETIEN*	*Gilles*
AMENAGEMENT DE L'ESPACE	**Titulaire**	**ROMERO**	**Maryse**
	Suppléant	*RICO*	*William*
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	**Titulaire**	**CHRETIEN**	**Gilles**
	Suppléant	*RICO*	*William*
COMMUNICATION	**Titulaire**	**ROMERO**	**Maryse**
	Suppléant	*CASTELLVI*	*Jean-Marie*
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	**Titulaire**	**ROMERO**	**Maryse**
	Suppléant	*RICO*	*William*
EMPLOI, FORMATION, INSERTION	**Titulaire**	**CASTELLVI**	**Jean-Marie**
	Suppléant	*CASTALDI*	*Stéphane*
ENFANCE	**Titulaire**	**MEURICE**	**Myriam**
	Suppléant	*DRIÉ*	*Pascale*
ENVIRONNEMENT	**Titulaire**	**ROMERO**	**Maryse**
	Suppléant	*GOUT*	*Suzette*
JEUNESSE	**Titulaire**	**MEURICE**	**Myriam**
	Suppléant	*DRIÉ*	*Pascale*
LECTURE PUBLIQUE	**Titulaire**	**DRIÉ**	**Pascale**
	Suppléant	*ROMERO*	*Maryse*
CULTURE	**Titulaire**	**MEURICE**	**Myriam**
	Suppléant	*DRIÉ*	*Pascale*
SPORTS	**Titulaire**	**VEILLÉ**	**Ludovic**
	Suppléant	*CASTALDI*	*Stéphane*
TOURISME PATRIMOINE	**Titulaire**	**ROMERO**	**Maryse**
	Suppléant	*GOUT*	*Suzette*
CLETC	**Titulaire**	**CASTELLVI**	**Jean-Marie**

TRAVAUX EN COURS et à VENIR……

Cette année, les principaux investissements se concentreront sur :

Sécurité routière :

Vous aurez sans doute remarquer les deux radars pédagogiques aux entrées du village en venant de Quissac d'une part et de Savignargues d'autre part.
Espérons que cet équipement, financé grâce au reversement des « amendes de Police » fera preuve d'efficacité. L'avenir nous le dira …..

Réseaux secs : Electricité, téléphonie, Eclairage public

La dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public rue du 19 mars, rue du four et RD8 poste de la Brasserie (en collaboration avec le SMDE) est en cours de réalisation par l'entreprise Bouygues.
Les travaux avancent normalement grâce au professionnalisme de l'équipe sur place qui met tout en œuvre afin de perturber le moins possible la vie de chacun.

Le basculement aura lieu le 22 mai ce qui occasionnera une coupure d'électricité durant 3H00 entre 13h15 et 17h00

Goudronnage des rues communales

L'entreprise en charge des travaux devrait intervenir prochainement.
Une réunion de chantier est prévue mercredi 7 mai …

Réfection du mur d'enceinte du cimetière

Les subventions ont été demandées, l'appel d'offres va être lancé.
Ce sera, avec l'enfouissement des réseaux secs les deux plus gros Investissements de cette année 2014.

Résultat du compte administratif 2013

Fonctionnement	Recettes	Dépenses	Solde
	158 094.00	-124 608.16	33 485.84
Excédent N-1			73 551.00
A reporter 2014			**107 036.84**

Investissements	Recettes	Dépenses	Solde
	101 019.97	106 187.74	- 5 167, 77
Excédent N-1			85 540 ,00
A reporter 2014			**80 372, 23**

Taux de fiscalité communaux 2014

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien des taux des impôts locaux comme suit :

Taxe d'habitation	9.40 %
Taxe foncières sur les propriétés bâties	13.15 %
Taxe foncières sur les propriétés non bâties	48.00 %

Taux de la TEOM—(ordures ménagères) CCPC :

Lors du conseil communautaire du 30 avril 2014,
le taux a été ramené à 13.90%
soit une baisse significative puisque celui-ci était de 16.40 % en 2012 et 2013.

Budget primitif communal 2014

Le budget primitif de l'exercice 2014 s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de :

. 330 098 € en section de fonctionnement
. 411 146 € en section d'investissement

Le budget primitif d'assainissement s'équilibre, quant à lui, à hauteur de :

- 16 384 € en section de fonctionnement
- 76 237 € en section d'investissement

Budget Primitif 2014 suite …..

Les subventions allouées aux associations pour l'année 2014 ont été votées et s'élèvent à 5 150 € selon répartition comme suit :

Amicale des Sapeurs pompiers de Lédignan	600
Association parents & amis Ecole de Sauve (50x14 + 300 € voyage)	1000
Association Les Péquelets- Quissac (50x3)	150
Association du CEG de Coutach (forfait)	300
Groupement chasseurs gros gibiers St Théodorit	300
Association Familles Rurales de Logrian	300
Association Le Grand Chêne	300
Sté les chasseurs Logrianais (petit gibier)	300
Association Logrian Loisirs & Culture	300
Association Comité des Fêtes de Logrian	1 500
Duché d'Uzès	100

Pascale DRIÉ,
en charge de la bibliothèque vous informe
que celle-ci est ouverte tous les quinze jours
le mercredi de 17h 00 à 19h00 jusqu'à fin juin.

La conteuse sera présente Le 7 MAI

Prochaine date importante à retenir

Le comité des Fêtes
organise un repas champêtre au Cambon
le samedi 24 mai à midi
avec concours de pétanque et tournoi de ping-pong l'après midi.
Participation 7 €/personne - Prévoir table et chaises

Réservations : Mr Yves Cassagnande : 06.89.10.06.90
Mr ou Mme Gout : 04.66.77.41.82 ou 06.15.23.14.52

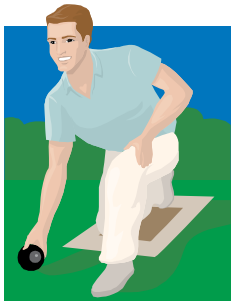

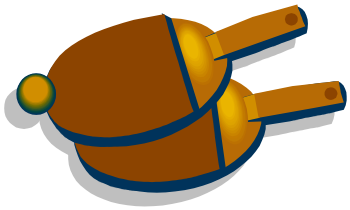

ELECTIONS EUROPEENNES

La circonscription Sud-Ouest

Le vote a lieu le dimanche 25 mai en un tour unique.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembres 2013 pour pouvoir y participer. Face à l'électeur, plusieurs listes. Chacune peut présenter jusqu'à 10 colistiers éligibles, puisque dix députés sont élus dans la circonscription du Sud-Ouest dans laquelle figure le Gard. Il s'agit d'un vote à la proportionnelle.

La France a été divisée en huit circonscriptions. Celle du Sud-Ouest, à laquelle appartient le Gard, comprend 18 départements, soit une population de 8,9 millions d'habitants.

Le rôle du député européen :

Le député élu siège au Parlement européen de Strasbourg. Il a un pouvoir législatif puisqu'il vote les textes de lois soumis par la commission européenne mais il peut aussi présenter des propositions de lois à cette même commission. Il détermine chaque année les dépenses et les recettes de l'Europe.

Enfin, il a un pouvoir de contrôle. Il peut être nommé médiateur dans le cadre de pétitions présentées par des citoyens qui réclament réparation sur des sujets relevant des domaines d'activité de l'Union européenne. Il peut être nommé dans une commission d'enquête, en cas d'infractions ou de mauvaise application du droit communautaire. Il peut recourir à la Cour de Justice des Communautés européennes à l'encontre de la Commission ou du Conseil de l'Union européenne s'ils ne remplissent pas leurs obligations et il donne son accord pour la nomination des membres composant le directoire de la Banque centrale européenne.

Voter pour un député, c'est voter pour un projet en phase avec ses convictions pour l'Europe.

« *L'Europe sur le plan local, ce sont surtout des fonds structurels qui permettent de financer de nombreux projets.* »

Source : Objectif Gard, extrait article du 1.05.2014 de Jean-Marie Cornuaille

Pour en savoir plus : http://www.elections2014.eu